



# UN ÉCO-QUARTIER MÉDITERRANÉEN AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER



## Conception et réalisation du quartier de Roquefraïsse sur Saint Jean-de-Védas (34)

*Inscrit parmi les 7 secteurs à enjeux du SCoT Montpellierain, site desservi par le tramway, le secteur de Roquefraïsse représente 39ha de friches, vignes, au sein de l'agglomération Montpellieraine. Au contact du cœur de ville de Saint Jean-de-Védas, il s'agit d'assurer la greffe avec la ville actuelle, d'intégrer des équipements (parc, piscine, gendarmerie, ...) déjà en place et d'accueillir 4000 nouveaux habitants. La programmation comprend la construction de 1700 logements collectifs, intermédiaires, individuels groupés, du commerces, bureaux, équipements pour presque 200 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher.*

maître d'ouvrage  
montant des travaux  
mission SCE

**SERM**

19 millions € ht

Conception urbaine et paysagère // Urbaniste coordonnateur // Maîtrise d'œuvre complète // Mission AEU // Animation d'une concertation participative // Dossier de réalisation de ZAC // Dossier loi eau

équipe  
compétences SCE mobilisées

**SCE et ses ateliers UP+**

Architectes, Urbanistes, Paysagistes // Ingénieurs infrastructure et VRD // Experts déplacement // Hydraulicien

calendrier

2008 – première tranche en cours de travaux



### Une réinterprétation urbaine et architecturale du village méditerranéen

La conception est orientée sur une interprétation contemporaine et originale de la ville languedocienne, portant le regard sur la composition et l'organisation des espaces publics, les modes de vie et d'habiter des villages méditerranéens. Le pari du projet est d'imaginer pour un quartier de 4000 habitants, les espaces de vie collective du quartier, l'ambiance des rues, le cadre de vie des futurs habitants, le confort et la qualité de ces espaces à l'image de ceux de nombreux villages de notre région, en inventant des formes et une architecture propre à ce nouveau quartier.

Le paysage, le potentiel géographique du site ont été révélés pour créer une diversité d'espaces publics : places, placettes, plans et courées, équitablement répartis sur le quartier et vecteurs d'animation de la vie du quartier.

C'est dans cet environnement, qu'il nous a fallu réussir l'intégration de chaque projet bâti, apportant sa contribution à la spécificité du quartier. Un travail fin sur la densité horizontale et la conception de l'habitat durable, confortable et ouvert sur l'extérieur s'est engagé. La créativité de chaque concepteur est valorisée en leur imposant en tant qu'architecte-urbaniste en chef : la verticalité des façades pour marquer l'identité architecturale et retrouver l'échelle des travées villageoises ; la conception d'une toiture ; le prolongement du logement vers l'extérieur proposant des espaces intimes en loggias, terrasses sur le toit, ou encore la création de cours ou de jardins ; l'accès systématique par l'extérieur des logements en rez-de-chaussée, mis en scène par un « sas » privatif du type courette ou jardinet.

